Stage pratique final en entreprise

Quelles sont les modalités de l’évaluation pratique finale en entreprise ?

L’évaluation pratique finale est basée sur l’ensemble du stage final.

Les formateurs en entreprise réalisent une évaluation continue tout au long des 720 heures de stage.

Une évaluation intermédiaire doit être réalisée selon l’organisation du service et les besoins spécifiques de la personne en formation. Elle est obligatoire et doit intervenir durant la moitié de la période en cours. Cette étape favorise, au besoin, la mise en place d'objectifs spécifiques en cas de besoin permettant à la personne en formation d'atteindre la réussite de qualification finale pratique

Le rapport final d’évaluation est rempli par le formateur en entreprise (FEE), puis validé par le responsable de formation du service et enfin par la personne en formation.

L'utilisation de la plateforme Gest-ASUR est l'unique outil à dispostion pour réaliser le remplissage de la grille d'évaluation. Cet outil infiormatique permet la validation des suivis par des signatures numériques. Lorsque les évaluations sont finalisées, un envoi en format PDF est fait automatiquement aux personnes concernées et à l'école.

Il n'est pas attendu que la grille d'évaluation finalisée soit envoyée par courriel, courrier ou déposée à l'administration de l'école.

ID unique de l'article : #1007
Author: n/a
Dernière mise à jour : 2026-08-21 06:52

© 2026 Andrew Hobson <a.hobson@es-asur.ch> | 2026-11-16 01:33
URL: https://faq.es-asur.education/content/2/8/fr/quelles-sont-les-modalites-de-l’evaluation-pratique-finale-en-entreprise-.html